PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Quotidienne.

	Un An.	6 Mois.	3 Mois.	1 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS....	$12.00	$6.00	$3.00	$1.00
POUR L'ETRANGER.....	$15.15	$7.55	$3.75	$1.30

Les abonnements se soldent invariablement d'avance.

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Hebdomadaire.

	Un An.	6 Mois.	4 mois.	3 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS.....	$3.00	$1.50	$1.00	75 cts
POUR L'ETRANGER.....	$4.00	$2.05	$1.35	$1 05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE. — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS.

Seul Journal Français Quotidien au Sud — NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 10 MAI 1896. — Fondé le 1er Septembre 1827

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

☞ POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES ET LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE.

SOMMAIRE.

Féminisme, J. Gentil.
Réveries, François Tujague.
Causerie, Jules Claretie.
La confession de Napoléon, souvenirs historiques.
Mlle de Mésanges, nouvelle sentimentale.
Le froid hivernal et la diphtérie, article scientifique.
Nouvelles scientifiques et conseils.
Les clowns célèbres, anecdotes.
Encore un de la grande armée.
Chronique du chiffon.
Mondanités.
Modes parisiennes, Actualité.
Miscellanées, page anglaise.
Mariette, Dernière épreuve, feuilletons.
La Mure, Les deux centenaires, poésies. *Etc., Etc.*

LA SITUATION.

"Que pensez-vous des résolutions votées, des mesures prises, vendredi soir, par l'assemblée des citoyens, et qui constituent, ce que l'on a appelé le "compromis?" Tout cela est-il honnête? tout cela est il constitutionnel? tout cela est-il praticable?"

Te'les étaient les questions que tout le monde se posait, hier matin, et qui provoquaient, presque toujours, des réponses de nature, non à rassurer les esprits, mais à redoubler les perplexités du public.

Sur la première question, il y avait unanimité. Personne, absolument personne, ne doutait de la parfaite rectitude des intentions des auteurs du compromis. Il n'était pas même besoin, pour porter un pareil jugement, de connaître de longue date le caractère honorable de chacun d'eux; il suffisait de se rendre compte de l'immense importance des intérêts qui leur sont confiés et des redoutables responsabilités qu'ils encourent. Sur ce sujet, pas le moindre doute possible.

Il n'en était pas de même de la seconde question. Si souverain que soit le législateur, il a les pieds et les mains liés par la Constitution, aux prescriptions de laquelle il ne peut se soustraire, à laquelle il reste soumis tout autant que le dernier des citoyens, taut qu'elle n'a pas été abrogée.

Or, que dit la Constitution? qu'à tel jour, fixé d'avance, et dans telle salle, également indiquée, la Chambre et le Sénat réunis en assemblée générale, examineront et compteront les votes des électeurs relatifs aux futurs gouverneur et lieutenant-gouverneur; que le dépouillement se fera en présence des deux Chambres et qu'à tel jour, prévu également par la Constitution, le résultat sera proclamé par l'assemblée générale.

Tout cela est commandé par la loi fondamentale; pas moyen d'y échapper, sans sortir de la légalité.

Les mesures proposées par le compromis permettent-elles de s'y conformer? Toute la question est là, et nous avons bien peur que, sur la voie où il s'est engagé, le comité ne puisse atteindre son but, au jour dit.

Quant à la praticabilité des expédients proposés, nous avons entendu soulever plus d'un doute fort honnête. Sait-on quelles sont les intentions des campagnes? Ne faut-il pas compter avec elles, et leurs délégations ne l'emporteront-elles pas par le nombre sur celles de la Nouvelle-Orléans Nous avons eu ici le tort, irréparable peut-être, de trop confondre la question municipale avec celle d'Etat. C'est cela qui nous a divisés. Il n'en est pas de même pour les campagnes, qui n'ont qu'un but à atteindre et une seule besogne à accomplir. Là est la source de bien des malentendus, peut-être.

Pourtant, si grave que soit la situation, nous n'éprouvons absolument aucune crainte; mettant de côté tout esprit de parti, toute préférence personnelle, le législateur et les autorités s'en tiennent nettement, franchement et énergiquement à l'exécution et au maintien de la loi. Nous considérons l'ordre et la démocratie comme parfaitement saufs.

Les créations de Victoria.

La reine d'Angleterre vient de créer un nouvel ordre de chevalerie, le "Royal Victorian."

On remarque, à ce propos, qu'en 57 années de règne Sa Majesté britannique n'a pas institué moins de dix décorations nouvelles, à savoir :

1. L'ordre très exalté de l'Etoile des Indes, 1861.
2. L'ordre très éminent de l'Empire des Indes, 1878.
3. L'ordre du service distingué, 1886.
4. L'ordre royal de Victoria et Albert, 1862 (pour les dames seulement).
5. L'ordre impériale de la Couronne des Indes.
6. La croix de Victoria, 1856.
7. La décoration des officiers volontaires, 1892.
8. La médaille Albert (*a* : sauvetage sur mer, *b* : sur terre), 1866.
9. La royale Croix-Rouge, 1883
10. Enfin, le nouvel ordre, dit *Royal Victorian Order*.

On sait qu'au-dessus de l'ordre de l'Etoile des Indes (premier dans la hiérarchie des décorations que l'on confère pour services distingués rendus dans les Indes ou à propos des Indes) il existe plusieurs ordres beaucoup plus éminents.

Le plus noble de tous est celui de la Jarretière, qui date d'Edouard III, et dont nous avons souvent décrit les insignes; après quoi, viennent son doublet écossais, le Chardon, et son pendant irlandais, l'Ordre de Saint-Patrice; aucun ne compte plus de vingt cinq chevaliers, en dehors des personnes du souverain, de certains membres de sa famille et de quelques monarques étrangers.

L'ordre du Bain récompense le mérite militaire (ou naval) et civil; il comporte des compagnons, des chevaliers et des grands-croix de chacune de ces deux catégories.

Entre l'ordre de l'Etoile des Indes, qu'il précède immédiatement en noblesse, et celui de l'Empire des Indes, figure l'ordre des Saints Michel-et-George, qui est l'ordre colonial par excellence, et que l'on est censé conférer aux seules personnes ayant mérité une récompense dans le domaine des affaires coloniales ou étrangères.

Un traitement de l'Angine.

M. de Ranse, correspondant national de l'Académie, à l'exemple de la généralité des auteurs contemporains, considère l'angine de poitrine non comme une maladie, mais comme un symtôme lié à divers états pathologiques.

On sait qu'on désigne sous ce nom une affection caractérisée par une douleur précordiale s'irradiant vers l'épaule et le long du bras gauche et s'accompagnant d'une irrégularité parfois extrême du rythme et des mouvements du cœur.

La forme à laquelle il convient de conserver le nom *d'angine vraie* et qui, au point de vue des symptômes, sert de type à toutes les autres, est caractérisée anatomiquement par des altérations organiques du cœur et des gros vaisseaux; son pronostic est grave.

Les autres formes, *fausses angines* ou pseudo-angines, procèdent de causes multiples et sont symptomatiques d'états morbides variés; leur pronostic est bénin.

La distinction entre l'angine vraie et les fausses angines de poitrine, justifiée par la clinique, a une importance de premier ordre au point de vue du traitement hydrominéral. Dans le premier cas ce traitement, dont l'application peut ne pas être sans inconvénient, n'a qu'une action palliative, il est fréquemment curatif pour les fausses angines.

Les auteurs qui se sont occupés du traitement hydrominéral des angines de poitrine ont indiqué souvent l'usage des eaux de Néris. Cela s'explique, d'un côté par le rôle capital que joue le système nerveux dans toutes les formes d'angines, d'un autre côté par les propriétés sédatives de ces eaux.

M. de Ranze, durant une pratique de plus de vingt années, a eu à traiter 65 cas d'angine de poitrine, dont 2 cas d'angine vraie et 63 cas de fausses angines.

Dans les deux cas d'angine vraie, une amélioration sensible, de courte durée, il est vrai, a été obtenue.

Les 63 cas de pseudo-angine comprenaient 36 cas d'origine nerveuse ou névropathique, 6 cas d'origine réflexe, 16 cas d'origine neuro-arthritique ou simplement arthritique, 5 cas d'origine infectieuse (paludisme) ou toxique (nicotisme).

Dans tous ces cas, le résultat a été d'autant plus satisfaisant que la méthode convenait à la fois au syndrome angineux et à l'état morbide dont il était symptomatique (hystérie, neurasthénie, maladie de Basedow, tabès, gastralgrie, nevralgie, thorace-brachiales, névrome du moignon du bras gauche, etc)

Le chapeau haut de forme.

Le chapeau haut de forme est en ce moment très menacé, tout au moins de l'autre côté du détroit,

Un correspondant spécial du *Herald* nous apprend, en effet, qu'une croisade des plus violente est menée depuis quelques jours contre le hideux "chimney-pot"; traduisez : "tuyau de poêle."

A la tête de ces volontaires du bon goût se trouve un artiste éminent, sculpteur de haute valeur et homme de lettres remarquable, lord Ronald Gower, qui a résolument mis au rancart le chapeau haut de forme, dans toutes les circonstances même les plus solennelles de la vie.

Or, lord Ronald Gower appartient à la plus aristocratique société, où ses opinions font loi. Il est à prédire, pour les chapeliers, que son exemple ne soit suivi par la grande majorité des *swells* londoniens.

—Comment trouvez-vous mon portrait?

—Franchement, il n'est pas beau....

Puis, pour atténuer ce jugement un peu vif :

—Mais, par exemple, il est bien ressemblant!

FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 10 Mai 1896—Indications pour la Louisiane—Temps : généralement beau; vents d'est à sud.

Température du 9 mai 1896.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 143 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	74	23
Midi.....	86	30
3 P. M.....	86	30
6 P. M.....	84	29

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages—Morris Fogel à Margaret Patrick, Veuve Anthony Lavia; Frank Valentino à Mlle Joséphine Bsehr, Charles Drepler à Mary Anne Compton, Veuve M. Gallagher; Wm G. Finnan à Mlle Mary Bohr, Ulysse Stopinal à Mlle Engénie Léonore Lescane, George Henry Stehn à Mlle Z Henrietta Jacquot.

Naissances—Mmes G. E. Mermilliod, un garçon; E. S. Schultz, une fille; L. S Widney, une fille; E. Martels, une fille; L. Grinot, un garçon; G. M. D. Nathan, un garçon; G. Peters, une fille.

Décès.—M. J J. Mabel, 4 mois, Douane et Derbigny; Francis McDonald, 15 mois, 2018 Douane; Frank Harris, 53 ans, 4012 Magasine; George Carly, 14 jours, 1330 Magnolia; Annetta C. Doerr, 3 mois, 4123 Laurel, May Conrad, 4 jours, Carondelet entre Erato et Thali; Mme Vve Elizabeth Bayer, 57 ans, St. Pierre et Johnson; Carl Rettenmeyer, 6 mois, rue Bonny, Algers; Mme Caroline Martinez, 35 ans, Company Canal, Jefferson; James S. Bast, 58 ans, 1116 N. Miro; Angèle Piggetols, 1 jour, 709 St-Philippe; Oswald Nenat, 3 mois, 733 Enuire, Algier; Paul Williams, 8 jours, 1818 Laharpe; Anne May Hubertz, 7 mois, 5231 Annette; Paul Gœringer, 46 ans, 2833 Bell; Mme Vve Edouard Morphy, 57 ans, 1028 St Pierre; Mme Vve Joachim Mendula, 81 ans, 811 Mandeville; Noëlie Jeanne Deblieux, 21 mois 819 rue Ste Anne; Enf nt mâ'e de Mme C. Herbert, 4 heures, 824 avenue Pelican, Alger; Nathan Block Monroe, Lne, E. T Kelly, 2 ans, 1509 S. Robertson; Viola Annie Kelber, 21 mois, 624 Huitième; O. Brun, 6 mois, 705 avenue Napoléon; Eugène K. Wiltz, 7 mois, 618 S. Roman.

Ventes Inscrites au Bureau des Aliénations.

H. Hasselman à Mme A. I. Higgins, un terrain borné par les rues Congrès, Elmire, Remparts et Bourgogne, $600.

H. Tuderer à la Mutual Loan and Building Company, une portion de terre bornée par les rues Laurel, Constance, Peniston et Amélie, $1,000.

Mme V. Schoff à A. Merrick, deux terrains bornés par les rues Roman, Delbigny, Allen et Annette, $625.

J. Bruck à J. R. Fell, un terrain borné par les rues Prytanée, Lyon, Bordeaux et Perrier, $2,300.

J. T. Merrick et al. à Mlle M. O. Conrad un lot borné par les rues Marais, Ursulines, Liberté et Bayou Road, $1,300.

Mme H. H. Bierhorst à J. Melcher, deux portions de terre bornées par le Chemin du Bayou, les rues Rocheblave, Tonti et Kerlerec, $3,500.

W. A. O'Donnell à H O'Donnell, un terrain borné par l'avenue Louisiana, les rues Magazine, Constance et Toledano, $300.

Mme J. McDonough, un terrain borné par les rues Derbigny, Claiborne, Jackson et Première, $130.

G Demonvelle à O. F. Birede, une portion de terre bornée par les rues St-Pierre, Miro, Orléans et Tonti, $2,800.

Dr J. H. Maloney à Mme C. P. Valcorce, une portion de terre bornée par les rues Annonciation, Laurel, Foucher et Aliz, $4,000.

Land Trust of Indiana à J. Redman, treize terrains bornés par les rues Première, Galvez, Miro et Melpomène, $100.

S. Satterley à Mme R. Ryland, un terrain borné par les rues Camp, Magazine, Valmont et Léontine, une portion de terre dans le même lieu, $1,400.

S. Reinach et al. à F. W. Gros, deux terrains bornés par les rues Canal, Solomon, St-David et Donaue, $300.

HOTEL DE VILLE.

Permis pour bâtir livrés hier à l'Hôtel de Ville :

John Cullen, deux résidences doubles à deux étages, $7,900, Nashville Avenue, borné par Arabella Burat et Garfield.

Peydras Orphan Asylum, reconstruction de deux magasins en briques à trois étages, $9,170, rue Peydras, borné par les rues Tchoupitoulas, Constance et Lafayette.

L'Union Française.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de cette Société, où elle offre ses remerciements aux personnes qui ont concouru au succès de sa fête, et fait savoir aux intéressés que la montre de dame qui figurait dans les billets d'entrée a été gagnée par le numéro 260.

Le centenaire du courrier de Lyon.

Il ne s'agit pas du drame, mais du fait divers. Il y a eu le 27 avril un siècle que la malle-poste de Lyon fut arrêtée et pillée, et le postillon et le conducteur massacrés.

L'erreur judiciaire qui coûta la vie au malheureux Lesurques, victime de sa ressemblance avec Duboso, l'un des assassins, est trop connue pour que nous rappelions ce procès fameux.

Le malheureux alla à l'échafaud vêtu de blanc avec les six voleurs de grand chemin. Dans la charrette, l'un d'eux, Courriol, criait à la foule : "Je suis coupable, mais Lesurques est innocent!"

Ce ne fut que deux ans plus tard que Duboso, le bandit qui ressemblait si étrangement à Lesurques, fut arrêté, condamné et exécuté à son tour.

La famille de Lesurques s'épuisa en démarches pour faire prononcer sa réhabilitation. La jeune sœur du condamné, qui mourut dans un âge fort avancé, implora jusqu'à sa mort les pouvoirs publics. Elle gagna du moins son procès devant l'opinion, grâce surtout aux dramaturges et aux romanciers.

La poche stomacale des autruches.

Un usage immémorial veut qu'on autopsie les autruches à leur mort, histoire de connaître les objets fantaisistes que peut recéler leur poche stomacale.

Une de ces "volailles," qui faisait l'ornement d'une ménagerie foraine en Amérique, étant défunte ces jours-ci, on n'a point failli à la tradition.

Et voici ce qu'on a trouvé :

Deux morceaux de charbon de terre, trois cailloux, un foulard de soie, deux clefs d'appartement, dont l'une mesurait plus de douze centimètres de longueur; un bout de parapluie, bois et ferrure; deux culots de bouteilles à bière, un harmonica en fer-blanc.

Passe pour l'harmonica, qui dénote chez cette autruche des goûts artistiques. Mais deux culots de bouteilles à bière! C'est le comble de l'ivrognerie.

Un géant américain.

Le géant américain Witkins, 2m 45, dont on a signalé, il y a quelques mois, le passage à Paris, est en ce moment à Vienne, où le poète mobile qui lui sert de chapeau haut de forme et les berceaux d'enfant qu'il appelle ses chaussures provoquent l'admiration des foules autrichiennes.

Il paraît cependant que tout n'est pas rose dans le métier de géant. Witkins lui-même a pris la peine de conter ses tribulations à un reporter viennois :

"Je ne puis pas entrer partout; je n'ose pas m'asseoir sur toutes les chaises, je ne puis ni aller au théâtre, ni en voiture; en certaines occasions, mon corps me pèse, c'est ainsi que je transporte avec moi un lit mécanique de trois mètres de long, sans lequel je ne saurais où reposer. Et puis, je crains de ne pas trouver un cœur qui batte à l'unisson du mien,—non que les aventures galantes m'aient manqué.... a ajouté le géant avec un sourire de satisfaction. Il y a même une riche veuve américaine qui m'a offert sa main, elle pèse 115 kil.,—pas la main, la veuve. J'ai refusé, parce que je n'aime pas les personnes âgées."

Bref, on pourrait rééditer, à l'endroit de notre géant, la célèbre comedie du père Ducerceau, avec cette simple variante : "Witkins, ou les inconvénients de la grandeur."

Une publication peu ordinaire.

Une publication de mariage comme on n'en voit pas tous les jours a été affichée derrière les grillages de la mairie de Neuilly :

"M. Pierre-Emmanuel-Hyacinthe Loyson, licencié ès lettres, à Neuilly, boulevard d'Inkermann, 29, fils de M. Charles-Jean-Hyacinthe Loyson, prêtre (*sic*), et de Mme née Amélie Jane Butterfield, son épouse, sans profession, à Neuilly; et Mlle Laura J. Bucknell, fille de M. William Bucknell, décédé, et de Mme Laura Bucknell, sa veuve."

DEPECHES Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES ETRANGERES.

Dans les cercles de la cour d'Angleterre.

Presse Associée.—Tous droits réservés.

Londres, 9 mai—Le prince de Galles et la comtesse de Warwick ont réussi une fois de plus à devenir l'objet principal des racontars dans les cercles mondains, cette semaine, et beaucoup de dames de la haute société n'ont pas encore cessé leurs commentaires sur les faits et gestes de l'héritier du trône et de sa belle amie qu'on appelait "Babbling Brooke," au moment du fameux scandale du baccarat, quand elle n'était encore que lady Brooke.

Le prince, disent les mauvaises langues, a passé la journée de dimanche au château de Warwick, où une partie avait été organisée à la hâte. Ladies Rosslyn et Cairns, lord Willoughby, Sir Frédéric Sykes, le major général Sir Grenfell, "Willie" Low et plusieurs autres ont rencontré le prince.

La joyeuse comtesse a fait faire au prince une excursion sur l'Avon dans son yacht électrique. Dans l'après-midi, les invités ont pris part à un goûter servi sur la pelouse; ils ont joué au tennis, ont fait de la bicyclette, en un mot se sont beaucoup amusés.

Cette petite fête était évidemment suffisante pour délier les langues et les lancer à toutes brides, mais ce n'était rien auprès du "tapage" qui a éclaté jeudi quand il a été annoncé que la comtesse de Warwick avait été "pratiquement" présentée à la Reine à la réception donnée au palais de Buckingham. Il est vrai que la princesse Christian de Schleswig-Holstein présidait, mais elle présidait au nom de la reine Victoria, et dans ces conditions la présentation est équivalente à une présentation à la reine.

La princesse de Galles, qui devait présider était, "inévitablement", que la Midi de la France, chez sa sœur, l'impératrice douairière de Russie, qui soigne son fils, le tsaréwitch Georges, arrivé aux derniers degrés de la phthisie.

Pour ajouter au triomphe de la comtesse, elle a été présentée par une dame qui n'était rien moins que la marquise de Salisbury, la femme du premier ministre d'Angleterre. Elle était naturellement le centre de l'admiration. Elle portait une riche robe de satin blanc dont le corsage était garni de diamants à profusion.

Le Prochain Mariage de la Princesse Maud.

Presse Associée.

Londres, 9 mai—L'intérêt attaché au mariage de la princesse Maud de Galles avec le prince Charles de Danemark devient de plus en plus grand.

A l'occasion de cette cérémonie la famille royale quittera le deuil du prince Henri de Battenberg.

On pense que les costumes seront semblables à ceux portés au mariage du duc et de la duchesse d'York.

Le projet de célébration du mariage dans la chapelle privée du palais de Buckingham, où le duc et la duchesse de Fife ont été mariés, n'a pas été bien accueilli dans les cercles intéressés.

Il serait pratiquement impossible de se contenter d'une demie cérémonie, par le fait que le prince Charles est fils d'un monarque régnant et est, de plus, déjà allié à la maison d'Angleterre.

Au Canada.
Discours de Sir Charles Tupper.

Presse Associée.

Winnipeg, Canada, 9 mai—Une foule nombreuse s'est réunie hier soir pour entendre Sir Charles Topper, le nouveau premier ministre du Canada, venu d'Ottawa pour prononcer le premier discours de la campagne électorale à ce point central du Dominion.

Sir Charles a parlé éloquemment pendant deux heures d'une politique hautement protectioniste au Canada. Il a dit que ses vues à ce sujet sont à peu près les mêmes que celle de McKinley aux Etats-Unis.

Il désire une fédération impériale et un tarif de préférence avec la Grande Bretagne et ses colonies. Il a finalement traité la question des écoles paroissiales catholiques.

Cette question catholique, a-t-il dit, est à la fondation même de notre existence nationale. Je vous dis que ce n'est pas une question d'écoles catholiques. Nos adversaires essaient avec persistance de faire croire que le but du gouvernement du Dominion est d'opprimer les écoles catholiques; il n'en est pas ainsi.

Sir Charles a alors rappelé l'entente conclue au moment de la confédération et a expliqué les conditions relatives à la protection des minorités dans cette question d'éducation.

Je vous le répète, a dit le premier ministre, ce n'est pas une question d'écoles séparées; c'est une question de décider si nous déchirerons la constitution ou si nous nous inclinerons devant le tribunal suprême du pays.

En résumé, le discours de Sir Charles Tupper signifie que si son ministère est maintenu au pouvoir, le gouvernement de Manitoba sera invité à s'entendre avec les catholiques, et que s'il ne peut arriver à une entente, la loi de cette province abolissant les écoles paroissiales sera remplacée par une législation fédérale.

Dans sa conclusion, Sir Charles Tupper a soulevé le plus grand enthousiasme en déclarant que, après enquête, il est convaincu de la possibilité d'ouvrir la route de la baie d'Hudson.

Il a engagé son gouvernement, s'il reste au pouvoir, à construire une ligne de chemin de fer de Winnipeg à la baie d'Hudson, et à établir une ligne de navigation de la baie en Angleterre. Sir Charles s'est déclaré convaincu que c'est la route naturelle d'exportation des contrées du nord-ouest.

Rupture entre le Duc d'Orléans et son Cousin, le Prince Henri d'Orléans.

Presse Associée.

Paris, 9 mai—Le *Matin* annonce qu'une rupture des relations amicales est imminente entre le duc d'Orléans et son cousin, le prince Henri d'Orléans.

Le duc serait sur le point de publier un manifeste excluant le prince Henri de la famille et le dépouillant de tous les privilèges appartenant à un prince du sang.

Quoique la cause du différend ne soit pas connue, tout le monde sait que depuis quelque temps la famille d'Orléans est contrariée de la popularité croissante du prince Henri, fils aîné du duc de Chartres et cousin du duc d'Orléans, le prétendant au trône de France.

Le prince Henri est revenu récemment d'un voyage d'exploration en Chine et au Thibet.

La découverte des sources du Meikong par le prince et ses compagnons a mis le jeune explorateur très en évidence devant le public. Le 9 mars dernier, il a été décoré de la croix de la Légion d'Honneur.

En l'acceptant, il a prononcé un discours dans lequel il a reconnu le gouvernement de la République. La Société de Géographie lui a décerné sa grande médaille d'or, et le discours qu'il a prononcé à cette occasion a été très commenté et a donné naissance à la rumeur de sa candidature possible à la présidence de la République.

Plus tard, dans un dîner donné en son honneur le comte Albert de Dion, autrefois un des plus ardents partisans du général Boulanger, le prince Henri a prononcé les paroles suivantes :

"J'ai essayé de me rappeler les deux conseils donnés par mon grand-père dans son admirable testament.

Soyez les serviteurs passionnés de la révolution et agissez pour vous faire pardonner que vous êtes princes. Je pense que j'ai obtenu ce pardon. En me décernant la croix que mon père a reçue de Gambetta le gouvernement de la République m'a donné, sinon une complète absolution, car nous sommes toujours privés des droits de citoyen, au moins une absolution partielle.

Vous avez grandement honoré cette récompense qui m'a été accordée. En me recevant, vous vous êtes dit qu'il y avait un Français de plus parmi vous, et vous avez serré la main d'un compatriote qui a fait de son mieux pour bien mériter de la patrie."

Le père du prince Henri avait également acquis une grande popularité en servant pendant la guerre de 1870 dans l'armée du général Chanzy sous le nom de Robert Lefort, afin de ne pas tomber sous le coup de la loi qui bannissait tous les membres de sa famille. C'est sous ce nom de Robert Lefort que Gambetta lui décerna la croix de la Légion d'Honneur.

Le prince Henri est âgé d'environ trente-trois ans. Il est maintenant un formidable facteur dans la politique française.

Si le duc d'Orléans mourrait sans descendants, le duc de Chartres, père du prince Henri, deviendrait l'héritier du trône.

De plus, le duc d'Orléans, qui a visité les Etats Unis avec son père, le comte de Paris, est un jeune homme impopulaire, à l'esprit lourd, dont les proclamations ridicules et les discours stupides lui ont attiré le mépris de quelques uns des plus ardents royalistes.

Il a été compromis dans un procès de divorce par un australien peu recommandable, mais dont la femme était une chanteuse célèbre. Le duc l'avait suivie, dit-on, déguisé en domestique.

Ce procès, avec la tentative burlesque de se faire passer pour martyr en se faisant emprisonner plutôt que de renoncer à son droit de servir dans l'armée française, ont fait du duc d'Orléans un objet de ridicule.

C'est le 7 février 1890 qu'il a fait sa tentative ridicule. Il avait atteint sa majorité quatre jours auparavant. Il s'est présenté dans un bureau de recrutement et a demandé d'être incorporé dans l'armée française.

Le cas a été soumis au ministre de la guerre qui a ordonné l'arrestation du duc, conformément à la loi de 1886 qui interdit le territoire français au prétendant. Il fut subséquemment condamné à deux ans de prison, mais pardonné après avoir été l'objet de la risée publique d'un bout de la France à l'autre.

On dit qu'il y a un an environ le duc, dans une foire à Séville, Espagne, s'est engagé dans une bataille à propos d'une femme, et qu'il a été grièvement blessé d'un coup de couteau. D'après une autre version, il serait tout simplement tombé de cheval.

Dans ces circonstances, si le duc d'Orléans a réellement l'intention de publier un manifeste excluant le prince Henri de sa famille et le dépouillant de tous les privilèges appartenant à un prince du sang, il augmentera la popularité de son cousin à un tel degré, qu'au lieu de lui causer du tort il en fera un candidat en vue à la présidence de la République, pour succéder à M. Faure; d'autant plus que les bonapartistes, à la suggestion du prince Roland Bonaparte, l'ami et l'admirateur du prince Henri, sont disposés, croit-on, à soutenir sa candidature.

Condamnés à Mort.

Presse Associée.

Madrid, 9 mai—Des dépêches reçues de la Havane à Madrid annoncent que les individus faits prisonniers sur le schooner américain Competitor, qui ont comparu hier devant une cour martiale, ont été condamnés à mort.

Note—Une dépêche reçue de bonne heure ce matin par la Presse Associée à New-York, en réponse à une question à ce sujet, établit qu'au moment où la cour s'est ajournée hier le jugement n'avait pas été rendu.

Action conjointe de la Russie et du Japon en Corée.

Presse Associée.

Yokohama, 9 mai—Des négociations sont entamées entre la Russie et le Japon pour une action conjointe en Corée. Le point principal discuté est le retour du roi au palais, de l'ambassade de Russie où il réside depuis quelque temps.

Le Japon aurait la disposition des troupes autour du palais. Le réseau télégraphique coréen serait placé sous une direction japonaise.

Défense de fumer.

Presse Associée.

Londres, 9 mai—La haute société de St-Pétersbourg est dans une grande agitation à la suite d'un ordre de la Tsarine défendant aux dames de la cour et aux servantes de fumer dans l'intérieur du palais. Comme toutes sont des fumeuses invétérées, cet édit a causé une grande sensation. Il met en péril la popularité de la souveraine.

La Condamnation des Flibustiers du Competitor.

Presse Associée.

La Havane, 9 mai—Les officiers de marine de la cour martiale devant laquelle ont comparu les flibustiers du schooner américain Competitor, de Key West, Floride, ont prononcé leur verdict la nuit dernière. Le jugement ne sera toutefois pas annoncé avant d'être signé par l'amiral Navarro.

Le Prince de Hohenlohe.

Presse Associée.

Berlin, 9 mai.—Il n'y a absolument rien de vrai dans le rapport annonçant la démission du prince de Hohenlohe, chancelier de l'empire d'Allemagne, rapport mis en circulation aux Etats Unis.

Le prince se rendra demain à Schillingsfurst, en visite privée, où il demeurera quelques jours.

Le choléra en Egypte.

Presse Associée.

Alexandrie, Egypte, 9 mai—Il y a eu trente-trois nouveaux cas de choléra hier à Alexandrie, et vingt décès.

NOUVELLES AMERICAINES.

Le Brooklyn.

Presse Associée

Philadelphie, 9 mai—Le croiseur Brooklyn a quitté le chantier de construction de Cramp pour procéder aux essais préliminaires. Sa vitesse sera essayée sur ce qu'on appelle la route des Cramp, qui est de onze nœuds entre les phares du nord-ouest et du sud-ouest, à quelques milles de la côte du New Jersey.

Le navire se rendra ensuite en pleine mer. On pense qu'il sera de retour au chantier mardi prochain.

Le contrat est pour une vitesse de vingt nœuds, mais les constructeurs estiment qu'une vitesse de vingt-deux nœuds sera atteinte.

Le Brooklyn est plus grand que le New York et est considéré d'un type de navire de combat supérieur.

Les travaux ont été poussés rapidement; le navire sera complètement terminé et prêt aux essais officiels vers le milieu de juillet.

Arrivée de Frank Slavin.

Presse Associée.

New York, 9 mai — Frank Slavin, le pugiliste, est arrivé aujourd'hui de Southampton à New York par le Paris.

L'ACTUALITE.

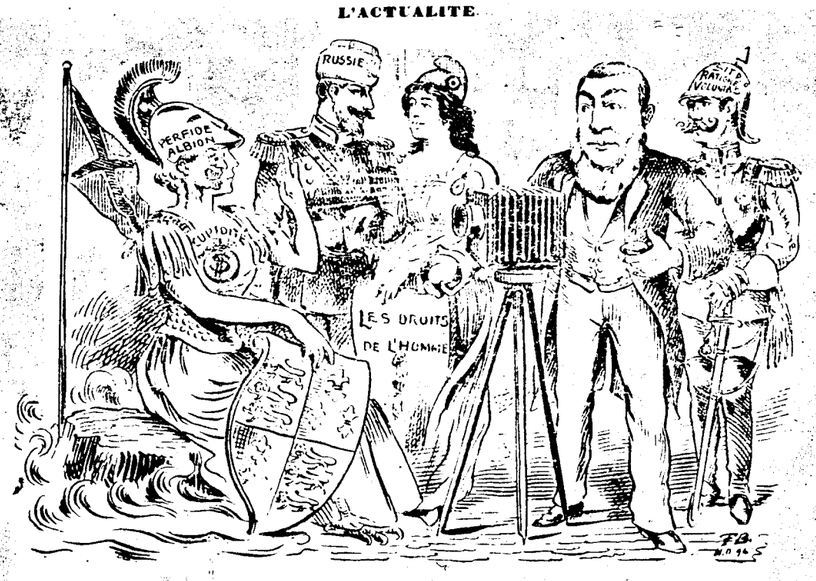

Tandis que la Perfide Albion met la main sur tout pour assouvir ses désirs de richesses, Guillaume, le petit, avec son "autoritarisme", s'écrie : "Sit pro ratione voluntas".

Les expressions familières.

Les expressions familières : "bête comme une oie ou un serin, borné comme une buse, stupide comme un dindon, gai comme un pinson, fot comme une bécasse, gauche comme une grue, mélancolique comme le hibou, triste comme le héron, curieux et bavard comme une pie, léger et insouciant comme une linotte, magnanime comme l'aigle et cruel comme le vautour", sont impropres et prouvent bien peu d'observation et de réflexion, nous assure M. Leyritz, un savant ami des bêtes; le dindon n'est pas plus stupide que le vautour n'est cruel; on ne regarde que l'un aspect extérieur, en comparant leur tête et leurs mouvements à ceux de certains bipèdes de notre espèce.

Quant à la gaieté proverbiale du pinson, voici ce qu'en dit Tousenel : "Le pinson n'a jamais affecté d'allures joyeuses, il s'observe constamment, fait tout avec mesure, solennité; il pose quand il marche, quand il mange, quand il chante. Au lieu de prendre le temps comme il vient, il se laisse aller à des plaintes mélancoliques pour peu que la pluie menace. Ce ne sont pas là des façons d'oiseau gai."

Eh bien, voilà qui est convenu. Nous dirons dorénavant : "triste comme un pinson".

Un cas de longévité assez rare.

Il y a quelques jours, un employé du bureau des pensions de retraite, à Constantinople, en feuilletant ses registres, trouva le nom d'un ancien médecin militaire qui continuait à recevoir régulièrement sa pension quoique âgé de plus de cent ans. Intrigué et voyant à une mystification, l'employé ouvrit une enquête. Grand donc a été son étonnement en apprenant que ce Mathuselem vivait réellement et qu'il jouissait même d'une parfaite santé. Il se nomme Christaki, et est âgé de cent dix ans. Sa femme qui jouit, elle aussi, d'une santé admirable, a quatre-vingt-quinze ans, ce qui fait à eux deux plus de deux siècles.

Transmission tardive.

Une lettre qui met *quarante-sept ans* à parvenir à son destinataire, sans que l'administration des postes soit coupable de ce retard, constitue un fait assez rare pour qu'on le mentionne.

Le 4 avril 1849, le directeur du *Journal de Lübeck* adressait en paiement de ses articles à Frédéric Hedde, avocat à Kiel (Schleswig-Holstein), une lettre contenant un assignat de six écus prussiens, soit environ quatre thalers actuels ou quinze francs. Bien qu'ayant son domicile à Kiel, Frédéric Hedde, qui dirigeait alors la *Norddeutsche Freie Presse*, publiée à Altona, résidait le plus souvent dans cette ville.

Il est probable que la lettre en question, parvenue à Kiel en l'absence de son destinataire, fut placée sur son bureau au milieu d'autres papiers où elle fut oubliée.

Après la guerre du Schleswig-Holstein contre le Danemark, Frédéric Hedde partit pour les Etats-Unis. Il confia auparavant tous ses papiers et tous ses livres à son frère Jean Hedde, jurisconsulte à Segeberg, qui les a conservés depuis cette époque, mêlés à ses documents personnels.

Ce n'est qu'il y a quelques jours qu'un de ses secrétaires, en compulsant des papiers, a mis la main sur cette lettre, qu'il a enfin fait parvenir intacte et portant encore le cachet de Lübeck, avec la date 1849, à son destinataire, qui réside actuellement en Islande.

La mode en deçà de l'Océan.

Nos lectrices veulent-elles savoir quel est le dernier cri du luxe et de l'élégance féminine au pays des dollars?

C'est de porter soit au corsage, soit à la ceinture, d'une façon apparente, un petit mouchoir en dentelle très fine avec initiales en brillants.

Les élégantes de San-Francisco, notamment, ont adopté depuis peu cette mode que New York a bientôt suivie, et l'on cite telle et telle femme de millionnaire qui arborent à leur corsage des mouchoirs en dentelle de quatre-vingt-dix mille francs ornée d'initiales en brillants.